

TRAVAUX ROUTIERS SUR LA RD 52

SÉCURISATION DU PASSAGE À NIVEAU NUMÉRO 29 DE LA COMMUNE DE BELVAL

Afin de sécuriser le passage à niveau numéro 29 de la commune de Belval, le Département réalise des travaux sur la RD 52.

Les travaux routiers ont commencé le mardi 6 avril dernier pour une durée prévue de 6 mois.

Cette sécurisation consiste en :

- L'aménagement d'une voie d'environ 130m entre le passage à niveau 29 et la RD 972 (nouvelle RD 52) pour permettre de stocker les véhicules en attente aux abords de la RD972 et éviter la remonter de file sur la passage à niveau,
- La construction d'un mur de soutènement le long de la voie ferrée pour permettre la construction de cette nouvelle voie,
- L'aménagement d'un carrefour type tourne-à-gauche sur le débouché de la RD 972 pour sécuriser les mouvements, avec limitation à 50 km/h de cette zone,
- La mise à niveau de la signalisation du passage à niveau.

En quelques chiffres... Ce projet nécessite la mise en œuvre des quantités suivantes :

- 980 m3 de déblais ;
- 2 030 m3 de remblai routier ;
- 2 160 tonnes de matériaux de couche de forme 0/120 ;
- 2 850 tonnes de grave concassée calcaire 0/63 ;
- 410 tonnes d'enrobés à module élevé (EME) 0/10 ;
- 640 tonnes d'enrobés béton bitumineux semi grenu (BBSG) 0/10 ;
- 70 ml de mur en gabion sur 4 m de hauteur ;
- 70 ml LBA, dispositif de retenue des obstacles.

Des alternats (manuel et/ou par feux) seront nécessaires pour la réalisation des poutres et les couches de roulement sur la RD 972 Saint-Lô / Coutances ainsi que sur la RD 52.

La RD 52 sera fermée, sur une période d'un mois soit du 26 mai au 29 juin (sous réserve d'aléas météorologiques ou techniques), lors des travaux de la courbe de sortie du passage à niveau numéro 29. Un itinéraire de déviation sera mis en place par l'agence technique départementale du Centre Manche.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise **MASTELLOTTO TP de Carpiquet**. Les entreprises **EUROVIA** et **LTP GENIE CIVIL & GABIONS** ont été désignées comme sous-traitantes pour le coulage des bordures et pour la réalisation des murs gabions.

Le coût des travaux routiers seuls est estimé à 541 667€ HT (650 000 € TTC). Lors de sa réunion du 6 juillet 2020, la commission permanente a approuvé la convention de financement tripartite Département / État / SNCF. Cette convention fixe le montant de l'opération à 651 000 € HT (781 200 € TTC) en intégrant les prestations de sécurité de la SNCF. La SNCF et l'État participent à 50 % du coût HT de cette opération, soit 325 500 € HT.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr